



ANNONCES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Accompagnement et mise en place d'une réglementation spécifique aux activités nautiques sur le territoire de Saint-Barthélemy

COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

Marchés passés selon la procédure adaptée :
Article R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Objet et description de la consultation :

La Collectivité de Saint-Barthélemy souhaite faire appel à un cabinet d'expertise et de conseil afin d'être accompagné sur l'élaboration et la mise en place d'une réglementation spécifique aux activités nautiques sur son territoire.

Contenu de la mission :

- **Établir une étude de l'existant et définition des besoins selon les zones**
- **Elaboration d'un projet de réglementation et d'arrêté**
- **Assistance à la conclusion d'une AOT du domaine public**

Lieu d'exécution : Territoire de Saint-Barthélemy (97133)

Référence de la consultation : 25MA16

Code CPV : 71241000-9 Étude de faisabilité, service de conseil, analyse

Les propositions devront comporter :

Pièces candidature :

- Les formulaires DC1, DC2 disponible disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les dernières attestations de régularité sociales et fiscales
- La preuve d'une assurance pour risques professionnels
- Les moyens humains : qualification et expériences des intervenants
- Les références pour des prestations similaires

Pièces offre :

- La méthodologie proposée pour réaliser cette mission (détail des différentes étapes – compréhension du besoin – forme et contenu des livrables)
- Le planning prévisionnel des différentes étapes
- Une proposition financière détaillée comprenant toutes les charges liées à la parfaite exécution de la prestation (charges administratives, fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation – réunions – frais annexes liés aux déplacements sur l'Île de Saint-Barthélemy)

Date souhaitée pour le début de la mission : 1 aout 2025

Mode de réception des propositions : offre à déposer sur la plateforme de dématérialisation marches-securises à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr/> Référence : **Saint-Barthelemy 977 20250613W2 01**

ou à déposer au Service de la Commande contre récépissé,

ou à transmettre par courriel à l'adresse : commande.publique@comst Barth.fr

Adresse : Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Service de la Commande Publique
Hôtel de la collectivité – La Pointe Gustavia – BP113 – 97098 Saint-Barthélemy

Tél : 05.90.29.80.42

Horaires d'ouvertures : Tous les jours du lundi au vendredi : 7:30 - 12:00 et 13:30 - 17:00

Sauf mercredi : 7:30 - 12:30

Date de remise des offres : le **3 juillet 2025 à 12h00 (heure Saint-Barthélemy)**

Critères de jugement des offres :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 50 %
 - *Sous-critère qualité technique de l'offre : ce critère évalue la méthodologie proposée, la compréhension des besoins de la Collectivité et la forme et le contenu des livrables ; pondéré à 25 %*
 - *Sous-critère expérience et compétences de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation : qualification et expérience des consultants - Références sur des réalisations de projets similaires ; pondéré à 25 %*
- Critère délai : 10 %
Planning prévisionnel des différentes étapes

Validité des offres : 90 jours.

La Collectivité de Saint-Barthélemy se réserve la possibilité de recourir à une phase de négociations avec les candidats qui auront été présélectionnés après l'analyse des offres et classement au vu des critères de jugement.

Modalité de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

Pour tout renseignement d'ordre administratif et technique, merci de contacter le Service de la Commande Publique via le profil acheteur marches-sécurises ou par courriel : commande.publique@comst Barth.fr

Date de publication : le **13 juin 2025**